

Apprendre à pardonner

Saint Paul, à maintes reprises, invite le chrétien à « revêtir d'entrailles de miséricorde, de bénignité, d'humilité, de modestie et de patience » (Col 3, 12). Ces vertus, par leur dimension sociale, engendrent la paix dans les familles, la paix dans les communautés. Saint Paul conclue en effet : « Et que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne en vos cœurs » (Col 3, 15). Mais hélas, cette paix avec autrui est toujours fragile ici-bas, souvent blessée ; aussi saint Paul nous demande-t-il de nous « pardonner mutuellement, si quelqu'un a un sujet de plainte contre un autre » (Col 3, 13). Ce point est aussi important que délicat.

Il est important, car du pardon que nous accordons aux autres dépend le pardon que Dieu nous accorde. C'est le Notre Père : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Retrouver la paix avec Dieu, la paix profonde de l'âme, n'est pas possible tant que nous n'avons pas, autant qu'il dépend de nous, retrouvé la paix avec nos frères (cf. Ro 12, 18). Et certains restent hélas des années le cœur fermé, fermé par des blessures et des rancunes. Pire, certains meurent sans s'être réconciliés. Comment se présenteront-ils devant Dieu ? Là il n'y aura plus de faux-semblants, on ne pourra plus dire à Dieu, avec plus ou moins d'hypocrisie : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (Mt 6, 12). La mesure du pardon que nous n'aurons pas donné sera la mesure du pardon que nous ne recevrons pas ! Ce point du pardon est donc important.

Il est délicat aussi, car il existe nombre d'illusions à son sujet. Quelquefois, il nous semble que pardonner à notre ennemi serait lui

donner carte blanche pour mieux recommencer ses méfaits à notre endroit ; d'autres fois, nous croyons avoir pardonnés, alors que nous restons remplis de rancune ; ou bien à l'inverse, on croit que son pardon est faux, car le souvenir de l'offense remonte à notre mémoire, pour nous hanter un moment. Bref, nous ne savons pas quand et comment pardonner. Aussi saint Paul donne-t-il un critère : « Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez, vous aussi » (Col 3, 13). Mais le Christ ne pardonne pas toujours ! Il y pose en effet la condition indispensable du regret de nos péchés. Aussi, pour apprendre à pardonner, il importe de distinguer trois temps :

- Quand l'offense est commise, et que l'offenseur ne donne pas de signe de repentir, voire semble persévérer dans sa voie mauvaise ;
- Quand le coupable demande pardon ;
- Une fois que le pardon a été accordé.

A chacun de ces temps, correspond trois sens différents du mot « pardon », trois manières différentes d'agir.

La première phase du pardon

Venons-en au premier cas évoqué : lorsque quelqu'un vous a gravement offensé et que, loin de manifester quelque regret, il semble au contraire persévérer dans sa voie mauvaise. Nous sommes alors face à ce que nous appelons un ennemi. Il est clair que vous ne pouvez lui pardonner au sens strict. Dieu lui-même n'agit pas ainsi, réclamant que nous regrettions nos péchés pour les remettre. Pour être concret, si un voleur vous arrache votre sac dans la rue, vous n'allez pas l'inviter chez vous prendre un café sous prétexte de pardon : ce serait le meilleur moyen pour lui faire découvrir tout ce qu'il peut encore voler, ce serait le pousser au mal. Non,



celui qui vous a offensé gravement, vous ne pouvez pas lui pardonner au sens strict, tant qu'il ne regrette pas son offense. Serait-ce alors que le mot pardon n'ait aucun sens en ce cas-là ? Si. Revenons à son origine étymologique. Le mot « pardon » signifie donner par-delà, continuer à donner le bien par-delà le mal qui nous est fait. C'est ce à quoi nous invite saint Paul : « Ne soyez pas vaincu par le mal [en devenant vous-même mauvais, car rendant le mal pour le mal], mais soyez victorieux du mal par le bien »

(Ro 12, 21). Rendre le bien pour le mal, c'est tout simplement ce que nous demande Jésus dans l'Évangile : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent : afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre sa pluie sur les justes et sur les injustes. » (Mt 5, 45-46). A agir ainsi, on disposera le coupable à regretter, puis à demander pardon. Regardons de plus près en quoi consiste cet amour des ennemis, premier stade du pardon.

Il est tout d'abord clair que cet amour interdit la haine de l'autre, en tant que personne. Car il est tout aussi clair que nous avons le droit et le devoir de détester tant ses actions mauvaises et pernicieuses, qu'éventuellement le vice qui l'habite, et de nous en protéger d'autant. Mais afin que cette bonne haine du mal ne dérive en mauvaise haine de la personne elle-même, considérons que, par ses mauvaises actions et ses vices, l'autre non seulement nous fait du mal, mais surtout se fait du mal à lui-même. C'est ainsi qu'à considérer sa misère, naîtra en nous un regard de miséricorde à son endroit, et non de haine.

L'amour des ennemis interdit encore la vengeance. Pourquoi ? Parce que la vengeance est toujours une injustice. A se venger, nous nous posons comme juge et parti : nous ne sommes pas au-dessus de notre frère pour lui infliger un châtement. Le faire serait agir injustement, et donc agir mal. Non, dit saint Paul, ne prenez pas la place de Dieu, laissez Celui-ci rétribuer, le jour venu. « Il est en effet écrit : à moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur » (Ro 12, 19, citant Dt 32, 35). « Veillez donc, dit encore saint Paul, à ce que nul ne rende le mal pour le mal, mais cherchez toujours le bien de tous » (1 Th 5, 15).

« Cherchez le bien de tous » : l'amour des ennemis consiste précisément en cela, vouloir leur bien, chercher leur bien. A l'exemple du Christ en croix, prions pour eux, pour leur conversion : « Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). Notez que le Christ ne leur pardonne pas : le Christ-homme demande à Dieu de changer le cœur de ses bourreaux, pour qu'Il puisse ensuite leur pardonner. Il y a une nuance. Faites de même, priez pour vos ennemis, pour leur conversion. Priez pour ceux qui vous font du mal, c'est ainsi que vous leur ferez du bien. Et si vous les croisissez – vous avez le droit de les éviter, surtout s'ils continuent à vous faire du mal ! – mais si vous les croisissez, ou que vous ne puissiez les éviter, posez des actes bons envers eux : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire ; ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois victorieux du mal par le bien » (Ro 12, 21). C'est ainsi que sainte Rita convertit son mari qui pourtant la martyrisait, en continuant toujours à le servir et à prier pour lui. Ne réservons pas à de grands saints une telle conduite. J'ai souvenir d'une famille qui eut un enfant handicapé. Alors que la mère était encore enceinte, les jeunes parents subirent de la part du médecin un véritable harcèlement les poussant à l'avortement, et ce jusqu'au dernier instant. Furieux, le père voulut dans un premier temps se venger. Préférant suivre les recommandations du Christ plutôt que sa colère, il écrivit au médecin pour le remercier d'avoir donné jour à son petit, puis lui envoya régulièrement une photo et des nouvelles de l'enfant. Finalement, le médecin lui écrivit à son tour, pour demander pardon des propos qu'il

avait tenu avant l'accouchement. Ce jeune père de famille s'est comporté chrétiennement. Alors que le médecin restait enfermé dans sa logique eugéniste et mortifère, ce père de famille avait essayé de lui faire du bien, lui montrant à travers son enfant la beauté de la vie humaine, de toute vie humaine, qui plus est quand elle est chrétienne. Plutôt que de rendre le mal pour le mal par la vengeance, il avait rendu le bien pour le mal, et avait ainsi vaincu le mal par le bien (Rm 12, 21).

Cette première phase du pardon, qui concerne ceux qui sont encore nos ennemis, est certainement la plus difficile à pratiquer ; mais la plus importante. A s'y exercer, les deux phases suivantes du pardon seront plus aisées.

Avant d'aller plus loin, il importe à chacun de s'examiner pour savoir si, de son côté, il a fait le nécessaire pour être en paix avec son prochain, ou si au contraire il entretient des rancœurs vis-à-vis de certains. Cherchons également à savoir si nous n'avons pas offensé gravement notre frère par le passé, sans lui avoir demandé pardon et cherché à réparer. Oui, examinons-nous : nous ne pourrions entrer au Ciel avec tout cela sur la conscience. Examinons-nous et jugeons-nous aujourd'hui, afin que Dieu n'ait pas à nous examiner et à nous condamner demain.

La deuxième phase du pardon

Nous le disions, le pardon au sens strict ne peut être accordé que quand autrui regrette sa faute. Il ne nous est pas demandé plus qu'à Dieu, qui agit ainsi envers nous. Commençons néanmoins par noter que, lorsqu'il s'agit d'offenses sans gravité, ce regret doit être supposé chez autrui, quand bien même il ne serait nullement manifesté. En ce cas, notre pardon devra être pour ainsi dire immédiat. Ainsi en est-il par exemple quand on nous injurie. Il relève de la grandeur d'âme de savoir n'en tenir aucun compte. Cicéron dit de Jules César qu'il avait coutume de n'oublier que les injures. C'est parce que le sage, dit Sénèque, est au-dessus de l'injure. Il est en effet plus digne d'un grand cœur de pardonner une injure, que de demeurer vainqueur dans un différend. Si nous appliquions seulement cette première règle, beaucoup de différends seraient

évités. Nous réagissons hélas tellement souvent par susceptibilité, par amour propre blessé... Beaucoup plus que l'offense d'autrui, c'est cet amour propre qui est source de divisions.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'offenses plus graves, soit en elles-mêmes soit par leurs conséquences, il est évident que la réconciliation ne peut se faire que si le coupable exprime son regret d'une quelconque manière. C'est par exemple le cas lorsque quelqu'un vous a causé

un dommage grave, que ce soit par injustice, ou en manquant à sa parole. Il doit reconnaître ses torts, pour qu'il y ait réconciliation. Cependant, pour lui pardonner effectivement, n'attendez pas que ses excuses soient parfaites, complètes, aussi humbles que n'a été injuste son injustice. Au contraire, soyez large en la matière, sachez vous contenter des premiers gestes, des premiers mots. L'homme est hélas bien orgueilleux, il lui en coûte de s'humilier. N'exigez pas trop de lui. Prenez exemple sur Dieu, dans ce que l'on pourrait appeler la première confession, celle d'Adam pécheur. Dieu tout d'abord part à sa recherche, et lui facilite l'aveu de sa faute : « D'où sais-tu que tu es nu ? N'aurais-tu pas mangé du fruit défendu ? » (Ge 3, 11). Vous reconnaissez là la première phase du pardon. La réponse d'Adam est terrible, quand on y pense : « La femme que vous avez mise à mes côtés m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé » (Ge 3, 12). Son aveu est presque insultant ! Mais il y a néanmoins aveu, et Dieu s'en contente. Heureusement pour nous, car combien de fois, en nos confessions, cherchons-nous de fausses excuses à nos péchés ? Sachons donc être larges dans l'octroi de notre pardon.

Que signifie pardonner ? Ne plus tenir rigueur du mal causé. Il serait donc injuste de faire



sentir à l'autre que, pour nous avoir autrefois offensé, il reste notre débiteur. Ce qui est pardonné est pardonné. Cela veut-il dire qu'on doit remettre à l'autre non seulement la faute commise, mais encore la peine encourue ? Si nous restons toujours libres – et c'est quelquefois très méritoire – de remettre une dette en justice, il semble que parfois, réclamer réparation relève au contraire de la charité. Si votre fils, malgré votre interdiction formelle, a pris votre voiture et l'a cassée, il paraît bon pour son éducation qu'il répare un minimum ! Cette demande de réparation doit alors être signifiée dans l'octroi du pardon, ainsi que Dieu le fait à notre endroit lors de la confession. Ne la réclamer que beaucoup plus tard serait prouver que nous n'avions rien pardonné, mais fait que ruminer.

Le pardon porte donc sur l'acte mauvais dont nous sommes victimes. Ne plus tenir rigueur de cet acte ne signifie pas, le cas échéant, ignorer la faiblesse d'autrui, voire le vice qui en est à l'origine. Si quelqu'un a gravement trahi un secret que vous lui aviez confié, pardonner sa trahison ne veut pas dire lui redonner toute sa confiance, comme s'il était incorruptible ! Si vous ne lui tenez plus rigueur de cette trahison et de ses conséquences, vous garderez néanmoins dans les premiers temps une certaine réserve à son endroit, et c'est là sagesse ; mais cette même sagesse saura également vous tenir éveillé sur les progrès qu'il fera dans la vertu autrefois lésée.

Ce point en éclaire un autre : doit-on redonner toute son amitié à la personne pardonnée, s'il y avait un lien particulier auparavant ? Nous n'y sommes pas toujours tenus. Il est cependant des cas où il est important de savoir redonner toute sa bienveillance et sa prévenance, à savoir lorsque l'amitié lésée relève de la nature. C'est par exemple le cas entre un époux et une épouse, un parent et son enfant, etc. Dans les autres cas, si l'on n'est pas tenu de redonner toute son amitié, on ne doit cependant jamais faire sentir une quelconque inimitié, et toujours continuer à vouloir le bien de l'autre, comme on le voulait avant même d'accorder le pardon effectif. Regardons néanmoins le très bel exemple, héroïque, de Saint Jean Galbert. Voulant coûte que coûte venger la mort de son frère, il rencontra son assassin un vendredi saint. Celui-ci le supplia au nom du Christ crucifié. Jean lui pardonna, et lui donna

même son amitié. Cela fut à l'origine de sa sainteté, lui qui fonda plus tard l'ordre de Vallombreuse.

La troisième phase du pardon

Voici donc l'offense pardonnée. Il reste en nous quelque chose qui peut s'avérer terrible : la mémoire ! Nous avons beau avoir pardonné, voici que nous revient à l'esprit tout le mal que l'autre nous a causé, mal dont peut-être nous souffrons encore, dont peut-être nous souffrirons toujours ! Imaginons le pire : un conducteur en état d'ivresse a tué votre enfant. Il est venu demander pardon et, chrétiennement, vous lui avez pardonné. Mais il suffit d'un rien pour raviver cette mémoire : un geste, une parole, un objet, un lieu. Et voici que, malgré votre pardon, avec cette mémoire qui se ravive, se ravivent aussi parfois des bouffées de rancune, de colère, voire de haine. Nous entrons ici dans la troisième phase du pardon, le pardon de la mémoire.

Si vous avez connu ces moments intérieurs si terribles, il faut commencer par vous rassurer : à eux seuls, ils ne remettent pas en cause la valeur du pardon donné. Certains s'en veulent de ces mouvements intérieurs, et se disent que leur pardon n'a pas été vrai. Si, il l'a été. Ces mouvements vous rappellent simplement combien vous êtes encore trop sensibles. Il vous faudra sans doute renouveler intérieurement votre pardon, encore et encore, à chaque fois que ce mouvement de mémoire s'accompagnera de tentations de rancœur ou de révolte. C'est là aussi le « soixante-dix fois sept fois » dont parle Notre-Seigneur au sujet du pardon (Mt 18, 22). Et tant que vous renouvelerez ainsi intérieurement votre pardon, jamais il n'y aura péché de colère, de rancœur ou de haine, quoi qu'il en soit des mouvements ressentis. Vous vous en dissocierez au contraire, et lentement ces mouvements se dissocieront des rappels de votre mémoire, ils vous abandonneront. Et vous aurez grandi d'autant dans la vertu.

Car, lorsqu'il s'agit de grandes blessures du passé qui nous ont marquées en profondeur, pardonner ne revient pas à oublier. C'est accepter de vivre en paix avec l'offense. Le pardon de la mémoire réclame de se souvenir, et non d'enfourer. Une blessure cachée s'infecte, pour

distiller plus tard son poison décuplé. Il importe au contraire de la mettre au jour, dans la lumière. Là, à force de pardonner, vous y découvrirez lentement, au-delà du mal reçu des hommes, le bien infiniment plus grand octroyé par Dieu, l'amour particulier avec lequel Il continue de vous aimer, l'amour qu'aujourd'hui Il vous donne de rayonner, en union avec le divin crucifié. Alors, vos blessures seront devenues pour vous sources de vie.

*

S'il était nécessaire de parler ainsi du pardon, c'est bien sûr de par l'importance du thème. Notre Seigneur est très clair : « Si vous ne pardonnez pas, votre Père ne vous pardonnera

pas non plus vos offenses » (Mt 6, 15) ; de par son importance donc, mais aussi de par son actualité. L'expérience dit combien il existe dans les familles, entre amis ou anciens amis, des brouilles non dissipées, qui souvent se sont envenimées avec le temps. Il faudrait – oui, il faut ! – que la charité du Christ, que la paix du Christ soit plus puissante que toutes ces brouilles, qu'elle en soit victorieuse. C'était là le souhait initial de saint Paul : « Que triomphe en vos cœurs la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps » (Col 3, 14).

Abbé P. de LA ROCQUE



NOËL – NICE 2020

Veillée (23h00) et Messe de minuit

1. Chant : **Adam e sa coumpagno**
2. Chant avec les fidèles : **Le Christ est né ce soir**
3. *Méditation*
4. Chant : **Noël espagnol**, Anonyme du XVI^e siècle
5. *Chant avec les fidèles : Adeste fideles*
6. Chant : **Noël du soldat**, J. Bovet
7. Chant avec les fidèles : **Entre le bœuf et l'âne gris**, C. Boller
8. *Méditation*
9. Chant : **Noël ancien**, L. Raffy
10. Chant avec les fidèles : **Le fils du Roi de gloire**
11. Chant : **Il gèle à pierre fendre**, J. Bovet
12. Chant avec les fidèles : **Douce nuit**
13. *Méditation*
14. Chant : **Enfin, j'arrive auprès de toi**, J-S Bach

PROCESSION A LA CRECHE : Minuit chrétien, Adam ; **Il est né le divin enfant**

MESSE DE MINUIT : Messe grégorienne, avec Kyriale VIII et Credo III

Offertoire : **Pastre dei mountagno**, Saboly

Consécration : **Hodie**, B. Britten

Communion : **O nuit brillante**, J. Bovet

Sortie : **Les anges dans nos campagnes**

L'espérance, une vertu de l'Avent

Lors du 2^e dimanche de l'Avent, la voix de Saint Paul retentit : « Que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et toute paix en votre foi, pour que vous soyez riches d'espérance par la puissance de l'Esprit Saint » (Ro 15, 13). L'Apôtre nous parle de l'espérance chrétienne, qui est bien la vertu propre au temps de l'Avent, au cours duquel on espère la venue toujours plus grande de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans notre âme.

Qu'est-ce donc que l'espérance chrétienne ? Commençons par en donner deux images. Cette vertu est d'abord symbolisée par une ancre de bateau. Celle-ci permet de garder une position sur la mer malgré le mouvement des vagues. L'espérance permet ainsi de garder le bon cap, celui du Ciel, malgré les épreuves. Saint Thomas d'Aquin dit que l'ancre des bateaux s'accroche dans les profondeurs, alors que l'ancre de l'espérance s'accroche dans les hauteurs du Ciel... L'autre image est celle de deux hommes qui rament, chacun dans sa barque, au milieu de la mer. Le premier ne voit aucune terre à l'horizon ; bien vite, il va hésiter sur la direction à prendre, et va même être tenté d'arrêter de ramer. Le second, au contraire, voit la terre à l'horizon. Il sait que c'est dans cette direction qu'il doit se diriger, et la vision de cette terre l'encourage à continuer de ramer. Le premier homme

symbolise l'âme sans l'espérance, le second la vie avec cette vertu ; elle fait aller de l'avant, malgré les événements parfois contraires.

La doctrine catholique de Boulenger a un très beau paragraphe pour parler de cette vertu : « L'homme est né pour le bonheur ; il en a un désir immense qu'aucune joie terrestre



ne peut assouvir et qui renaît sans cesse en dépit de toutes les désillusions de la vie. Dieu aurait-il mis en nous cette soif de bonheur pour nous tromper éternellement ? Le prétendre serait un blasphème. L'espérance est donc dans notre cœur parce que Dieu a voulu l'y mettre, et elle est d'ailleurs un des plus sûrs principes d'action. En nous montrant dans le lointain un bien infini, elle nous aide à lutter ; elle nous relève si nous sommes momentanément vaincus ; elle met dans nos âmes la patience

et nous garde la confiance parmi les insuccès et les épreuves. »

Ce même catéchisme donne ensuite la définition de l'espérance : c'est une vertu surnaturelle, par laquelle nous avons la ferme confiance d'obtenir la béatitude éternelle et les moyens d'y parvenir.

C'est une vertu : c'est donc une bonne disposition de l'âme, une bonne inclination, une facilité, qui nous porte à poser des actes d'espérance au sein même des obstacles. L'espérance chrétienne ne va pas sans difficultés car le bonheur qu'elle poursuit est souvent en opposition avec les plaisirs de ce monde. C'est une vertu surnaturelle : c'est-à-dire qu'elle est donnée avec la grâce sanctifiante, avec la foi et la charité. Elle peut toujours augmenter.

L'espérance a trois objets, trois cibles. L'objet principal est la béatitude du Ciel ; on espère d'abord le Ciel, pas la fin d'une crise. L'objet secondaire est la grâce : sanctifiante et actuelle. Nous disons bien dans l'acte d'espérance : « J'espère avec une ferme confiance que vous me donnerez votre grâce en ce monde ». Enfin les biens temporels constituent le troisième objet. Strictement, ces biens ne sont pas du domaine de l'espérance, mais ils peuvent être des moyens indirects de travailler à notre salut. Retenons en tout cas, pour ces biens, la belle leçon de Notre

Seigneur : « Ne vous inquiétez donc pas, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous couvrirons-nous ? Car ce sont les païens qui se préoccupent de toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous avez besoin de tout cela » (Mt 6, 31-32).

L'espérance s'appuie sur trois perfections de Dieu ; d'abord sur sa toute-puissance. J'espère parce que Dieu peut tout ce qu'Il veut. Comme dit l'ange Gabriel lors de l'Annonciation : « Rien n'est impossible à Dieu » (Lc 1, 37). L'espérance repose ensuite sur la bonté de Dieu. J'espère parce que Dieu est infiniment bon ; donc Il m'aime. Avec saint Jean, nous croyons à l'amour de Dieu pour nous (1 Jn 4, 16), et c'est pourquoi nous espérons en Lui. Enfin, cette vertu théologique s'appuie sur la fidélité de Dieu. J'espère avec une ferme confiance le Ciel et les grâces, parce que Dieu les a promis et qu'Il est fidèle dans ses promesses. Saint Clément de Rome dit : « Nous sommes convaincus que Celui qui a défendu le mensonge est lui-même incapable de tromper. »

Il est intéressant de noter ce qu'apporte l'espérance par rapport aux deux autres vertus théologiques. La foi nous fait connaître Dieu. La charité nous le fait aimer ; les vérités ne sont plus seulement connues, elles sont aimées. L'espérance donne le courage, l'élan pour tendre vers Dieu, en s'appuyant sur lui. Sans l'espérance chrétienne, l'homme désire les choses

terrestres ; avec, il désire plus que l'univers entier, il désire Dieu, il a une ambition divine. Avec la foi seule, on sait qu'il y a un Ciel à gagner, mais on peut être paresseux pour l'atteindre ; l'espérance donne de l'ardeur pour travailler à son salut. Sans l'espérance, on peut désespérer de son salut ; avec, on sait que l'on pourra compter sur un secours tout-puissant.

« Cette espérance, nous la gardons comme une ancre sûre et solide, qui pénètre jusqu'au-delà du voile » (He 6, 19)

Peut-on pécher contre l'espérance ? Oui, par excès comme par défaut. Dans le premier cas, c'est la présomption, illustrée par saint Pierre pendant la Passion. Il avait dit que si tous les autres apôtres abandonnaient Notre-Seigneur, lui resterait fidèle... Dans le deuxième cas, c'est le désespoir, celui par exemple de Judas ; il a pensé qu'il ne pourrait pas être pardonné.

Tobie, rendu aveugle, a gardé l'espérance : « De même que des rois insultaient le bienheureux Job, ainsi ses parents et ses proches se railaient de sa conduite, en disant : Où est votre espérance pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et de sépultures ? Mais Tobie, les reprenant, leur disait : Ne parlez pas ainsi ; car nous sommes enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne changent jamais leur foi envers lui » (Tb 2, 15-18).

Le catéchisme enseigne qu'il y a quatre moments où il y a obligation de poser des actes d'espérance : dès qu'on arrive à l'âge de raison et qu'on connaît suffisamment la béatitude que Dieu nous a promise ; souvent pendant la vie, comme pour les actes de foi ; à l'article de la mort ; dans certaines circonstances particulières, par exemple quand on est tenté de désespérer.

Notre fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, a bien sûr prêché cette belle vertu, notamment lors d'une prise de soutane, à Ecône, le 2 février 1974. Il disait aux jeunes lévites : « Vous serez aussi un signe d'espérance. Le monde se meurt de désespoir, de désespoir, car on veut enfermer les hommes dans le milieu d'ici-bas. On veut leur fermer les horizons spirituels pour les enfermer dans cette prison des hommes entre eux, dans cette masse humaine qui ne sait plus où elle va, ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense. On veut les assoiffer des biens de ce monde afin qu'ils ne pensent plus à Dieu, ni aux biens spirituels, ni à la vie éternelle. Eh bien ! vous serez le signe de cette espérance, car votre soutane est le signe de l'abandon des choses du monde pour l'attachement aux choses célestes et aux choses spirituelles. Or l'espérance consiste précisément à fixer notre regard sur les biens éternels. » Que Notre Dame, Mère de l'espérance, nous garde dans cette vertu !

Abbé V. GRAVE

Ephémérides - Décembre 2020

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle St François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Ma 1	de la férie		7h15 et 18h30		
Me 2	Ste Bibiane		7h15 et 18h30		
Je 3	St François-Xavier		7h15 et 18h30		
Ve 4	St Pierre Chrysologue		17h30: heure sainte 18h30: messe	16h45: heure sainte 18h00: messe	
Sa 5	de la férie		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 6	2° dim. de l'Avent	1° Cl	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	18h00
Lu 7	St Ambroise		11h30 et 18h30		
Ma 8	Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge	1° Cl	18h30 : messe chantée	18h00 : messe chantée (ab. de La Rocque)	
Me 9	de la férie		7h15 et 18h30		
Je 10	de la férie		7h15 et 18h30		
Ve 11	St Damase 1er		18h30	18h00	
Sa 12	de la férie		18h30	18h00	
Di 13	3° dim. de l'Avent	1° Cl	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	18h00
Lu 14	de la férie		11h30 et 18h30		
Ma 15	de la férie		7h15 et 18h30		
Me 16	Des Quatre-Temps	2° Cl	7h15 et 18h30		
Je 17	de la férie		7h15 et 18h30		
Ve 18	des Quatre-Temps	2° Cl	18h30	18h00	
Sa 19	des Quatre-Temps	2° Cl	18h30	18h00	
Di 20	4° dim. de l'Avent	1° Cl	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	18h00
Lu 21	St Thomas, apôtre	2° Cl	11h30 et 18h30		
Ma 22	de la férie		7h15 et 18h30		
Me 23	de la férie		7h15 et 18h30		
Je 24	Vigile de Noël	1° Cl	10h-11h30 : confessions 11h30 : messe basse 15h-17h : confessions 22h-23h : confessions 23h : veillée de Noël 00h00 : messe de minuit	10h-11h : confessions 11h : messe basse 15h-17h : confessions 23h00 : veillée de Noël (confessions) 00h00 : messe de minuit	
Ve 25	Nativité de Notre Seigneur	1° Cl	8h30 : messe de l'aurore 10h00 : messe du jour	8h30 : messe de l'aurore 10h00 : messe du jour	pas de messe
Sa 26	St Etienne, premier martyr	2° Cl	18h30	18h00	
Di 27	dim. dans l'octave de Noël	2° Cl	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	8h30 : messe lue 10h00 : messe chantée	18h00
Lu 28	Sts Innocents, martyrs	2° Cl	18h30		
Ma 29	de la férie (octave de Noël)	2° Cl	18h30		
Me 30	de la férie (octave de Noël)	2° Cl	18h30		
Je 31	de la férie (octave de Noël)	2° Cl	18h30 : messe basse + Te Deum		